



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 25 juin 2018
affiché ou publié le lundi 25 juin 2018
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180614-lmc1H21004H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H21004H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 juin 2018

n° 078-18 C

Objet : RS - Subvention complémentaire à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2018

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Alois Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi -

Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand -

Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier -

Walter Sartori

Jean-Pierre Beguin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Christophe Richel

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Céline Barniaudy à Alain Thieffenat - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Nathalie Colin-Cocchi à Driss Bourida - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Saint-Pierre à Mustapha Hamadi - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Tumar à Aloïs Chassot - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Dominique Pommat - Patrick Roulet - Philippe Trepier - Florence Vallin-Balas

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 juin 2018

délibération n° 078-18 C

objet **RS - Subvention complémentaire à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2018**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que la collectivité a confié la mise en œuvre de l'action sociale auprès de son personnel au Comité national d'action sociale (CNAS).

Souhaitant dans le même temps conserver un lien de proximité indispensable, la collectivité a souhaité que l'Amicale du personnel puisse être l'intermédiaire facilitateur entre le CNAS et les agents.

Par ailleurs, afin de conserver une offre locale, il a été décidé de verser à l'Amicale du personnel une subvention annuelle lui permettant d'organiser des actions complémentaires.

Par délibération n° 006-18 C du Conseil communautaire du 8 février 2018, une subvention s'élevant à 7 313 € a déjà été attribuée à l'Amicale du personnel pour la mise en œuvre de ses offres de loisirs pour l'année 2018.

Afin de permettre à l'Amicale de faire face à l'incidence de la diminution du temps de travail de la comptable mise à disposition et à l'achat de logiciels et frais annexes, il est proposé de lui verser une subvention complémentaire pour l'année 2018 de 7 475 €.

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve**, pour l'année 2018, le versement d'une subvention complémentaire de 7 475 € à l'Amicale du personnel,

Article 2 : **inscrit** les crédits correspondants au budget.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 078-18 C

Objet de l'acte : RS - Subvention complémentaire à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21004H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21004H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018